

(avec l'indicatif.) Selon que. || SANS PROPORTION. loc. adv. Incomparablement.

proportionnalité. sf. Condition des quantités qui sont proportionnelles entre elles.

proportionné, ce. adj. Dont toutes les parties ont entre elles le rapport qu'elles doivent avoir : *homme bien proportionné.*

proportionnel, elle. adj. Qui a rapport à une proportion. || *Moyenne proportionnelle entre deux quantités*, celle qui fait le 2^e et le 3^e terme d'une proportion dont les deux autres sont les extrêmes ; par ex., 6 entre 4 et 9 :

$$\frac{4}{6} = \frac{6}{9}$$

proportionnellement. adv. D'une manière proportionnelle.

proportionnement. adv. En proportion, à proportion.

proportionner. va. Garder la proportion et la convenance nécessaire, établir un juste rapport entre une chose et une autre : *proportionner le bâtiment à la faute.* || SE PROPORTIONNER A. vpr. Se mettre à la portée de : *se proportionner à tout le monde.*

propos. sm. Résolution : *ferme propos de pénitence.* || Discours qu'on tient dans la conversation : *propos agréable.* || Abs. Discours vain, médisant : *mépriser les propos.* || A PROPOS. loc. adv. Convenable : *il est à propos de faire telle chose.* || A PROPOS DE. loc. prép. Au sujet de. || A TOUT PROPOS. loc. adv. En toute occasion. || DE PROPOS DÉLIBÉRÉ. loc. adv. Avec dessein. || SM. L'à-propos, ce qui est à propos.

proposable. adj. 2 g. Qui peut être proposé.

proposant. sm. Celui qui propose. || Nom donné, chez les protestants, à celui qui étudie pour être pasteur.

proposer. va. Mettre une chose en avant pour qu'elle soit examinée, discutée : *proposer un avis, un problème.* || Offrir : *proposer un prix.* || SE PROPOSER. vpr. Faire offre de sa personne : *se proposer pour un emploi.* || Avoir dessein de : *se proposer de travailler beaucoup.*

proposition. sf. Action de proposer ; chose proposée pour être examinée, discutée : *faire des propositions de paix.* || Énonciation d'un jugement : *soutenir une proposition.* || Math. Énoncé d'un théorème : *démontrer une proposition.* || Mus. Première phrase d'une fugue, contenant tout le sujet. || *Pains de proposition*, les douze pains qu'on mettait toutes les semaines sur une table d'or dans le sanctuaire du temple de Jérusalem.

propre. adj. 2 g. (l. *proprius*) Qui appartient exclusivement à qq. : *c'est son propre fils.* || Pouvant servir à : *terrain propre à bâtir.* || Doué de l'aptitude, des qualités nécessaires : *être propre aux affaires.* || Net, par opp. à sale : *avoir les mains propres.* || Nom propre, nom de famille. || *Nom propre*, par opp. à nom commun. || Sens propre, sens littéral, par opp. à figuré. || Mot propre, qui rend exactement l'idée.

propre. sm. Qualité particulière : *la raison est le propre de l'homme.* || Sens réel, par opp. à figuré : *employer un mot au propre.* || EN PROPRE. loc. adv. En toute propriété. || *Propre du Temps*, propre des Saints, offices particuliers à certaines fêtes dans le cours de l'année.

proprement. adv. Précisément, exactement : *voilà proprement ce qu'il pense.* || Dans le sens propre. || Avec correction, avec pureté : *parler proprement.* || Avec propriété : *manger proprement.* || A PROPRESMENT PARLER. loc. adv. Pour parler en termes précis et exacts.

propret, ette. adj. Qui se met proprement et avec une sorte de recherche.

propreté. sf. Netteté, absence de saleté. || Manière convenable de s'habiller, d'être meublé, de préparer certaines choses.

propriétaire. sm. Chez les Romains, celui qui commandait dans les provinces avec l'autorité de préteur.

propriétaire. s. 2 g. Celui, celle à qui une chose appartient en propriété. || *Nu propriétaire*, celui qui a la nue propriété.

propriété. sf. Droit par lequel une chose appartient en propre à qq. || *Nue propriété*, propriété d'un fonds dont un autre a l'usufruit.

|| Ce qui appartient en propre à qq. : *visiter ses propriétés.* || Ce qui appartient essentiellement à une chose : *les propriétés utiles des plantes.* || L'emploi du mot propre : *la propriété des termes.*

proprio motu. loc. adv. (m. l.) De son propre mouvement.

propulseur. adj. et sm. Ce qui donne un mouvement de propulsion.

propulsion. sf. Mouvement qui porté en avant : *force de propulsion.*

propylées. sm. pl. (g. *pro*, en avant ; *pulai*, portes.) Vestibule plus ou moins orné de colonnes, qui formait l'entrée principale de l'enceinte d'une citadelle, d'un temple.

Propylées (Les). Portique ou vestibule de l'Acropole d'Athènes ; construit sous Périclès, par Mnésiclès.

proquesteur. sm. Chez les Romains, officier qui remplaçait un questeur.

prorata. sm. (m. l.) Quote-part, part proportionnelle. || AU PRORATA. loc. adv. A proportion : *être payé au prorata de sa créance.*

prorogatif, ive. adj. Qui proroge : *mesures prorogatives.*

prorogation. sf. Délai, prolongation de temps : *une prorogation de huit jours.*

proroger. va. (l. *pro*, en avant ; *rogare*, demander ; — c. *juger*.) Prolonger le temps qui avait été fixé : *proroger un délai de 8 jours.* || Remettre à un certain jour : *proroger une séance.*

prosaïque. adj. 2 g. Qui tient de la prose, qui appartient à la prose. || En mauvaise part. vulgaire, commun.

prosaïquement. adv. D'une manière prosaïque.

prosaïser. vn. Écrire en vers d'une manière prosaïque. || VA. Fig. Rendre prosaïque.

prosaïsme. sm. Défaut des vers qui manquent de poésie. || Défaut des choses qui sont trop vulgaires, sans élévation.

prosaïste. sm. Auteur qui écrit en prose.

proscenium. sm. [ome.] Partie du théâtre des anciens, où les acteurs se plaçaient pour jouer la pièce.

proscripteur. sm. Celui qui proscriit.

proscription. sf. Condamnation à mort sans formes judiciaires : *les proscriptions de Sylla.* || Mesures violentes contre les personnes dans les temps de troubles civils. || Fig. Abolition, destruction : *proscription d'un usage.*

proscrire. va. (l. *pro*, en public ; *scribere*, écrire.) Condamner à mort sans formes judiciaires, et en affichant simplement les noms des condamnés : *Sylla proscrivit une foule de citoyens romains.* || Éloigner, exiler, bannir. || Fig. Rejeter, abolir, détruire : *proscrire un usage.* || SYN. Exiler, reléguer.

proscrit, ite. adj. et s. Qui est frappé de proscription, banni.

prose. sf. (l. *prosa*.) Discours qui n'est assujéti à aucune loi concernant le nombre des syllabes et la rime. || Lit. Hymne en vers latins rimés, qui se chante aux messes solennelles avant l'évangile.

prosecteur. sm. Celui qui prépare les dissections pour un cours d'anatomie.

prosélyte. s. 2 g. (g. qui est venu vers.) Païen qui avait embrassé la religion judaïque. || Personne nouvellement convertie à la foi catholique. || Partisan nouveau d'une opinion, d'un parti.